Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261116-B26_099B-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-099

Séance du lundi 16 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize novembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle Multifonctions à Le Cloître Saint-Thégonnec, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 10 novembre 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 31

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Guy Pennec, Arnaud Favé, Christine Prigent, Julien Kerguillec, Joëlle Huon, Sébastien Marie, Catherine Tréanton, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Valérie Scattolin, Sandrine Delory, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, Julie Hamon, David Guyomar, Michael Restier, Alban le Roux, Eric Cloarec, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick Berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Marc Boizard, Stéphane Lozdowski, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Marion Picart, Joseph Irrien, Sandrine Autret, Hervé Cillard, Gwenolé Guyomarc'h.

Attribution d'un Fonds de Concours « Modes Actifs » à la commune de Saint-Jean-du-Doigt

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°5 "Faciliter les déplacements et développer la multimodalité"

Rapporteur : Arnaud Favé

Dans le cadre du fonds de concours "Modes Actifs" approuvé par délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024, la commune de Saint-Jean-du-Doigt a présenté le projet suivant à Morlaix Communauté :

Saint-Jean-du-Doigt : Réalisation de cheminements piétons rue du Falaizou et pour le lotissement rue Ar Pont

Le montant de l'opération est estimé à 247 699,44 € HT, dont **74 752,88 €** sont dédiés aux aménagements cyclables et/ou piétons.

Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
État – DETR 2026	40,37 %	100 000,00 €
Morlaix Communauté (Fonds de Concours Modes Actifs)	**9,00 %**	**22 287,01 €**
Autofinancement	50,63 %	125 412,43 €
TOTAL	**100 %**	**247 699,44 €**

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : juillet 2025
Date de fin des Travaux : mai 2027

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20261116-B26_099B-DE

Montant des dépenses éligibles au fonds de concours : 74 752,88 € HT
Le montant du fonds de concours, qui ne peut excéder 50% du reste à charge de la commune, est calculé sur le montant total de l'opération, déduction faites des subventions obtenues pour le financement du projet, et dans la limite du droit de tirage pour la commune de Saint-Jean-du-Doigt (36 938,11 €) défini par la délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024.

Le fonds de concours résultant pour cette opération s'établit à 22 287,01 €.

Montant total restant pour la commune dans le cadre du fonds de concours Modes Actifs après cette opération : 14 651,10 €

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement - Habitat - Mobilités - Mer et Littoral du 20 octobre 2026 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver la demande déposée par la commune de Saint-Jean-du-Doigt,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention financière d'attribution pour ce projet.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

